Procès-verbal du lundi 14 novembre 2022
Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Lundi 14 novembre 2022**
Heure : **18 h 30**
Lieu : **École du Carrousel – Salon du personnel**

Présents :

Madame Julie Rinfret	Madame Josée Harel
Madame Katy Parent	Madame Julie Jacques
Monsieur Daniel Brunelle	Madame Caroline Poirier
Madame Viviane Geoffrion	Madame Huguette Levesque
Madame Marie-Andrée Drolet	

Absents :

Monsieur Mathieu Pothier	Madame Diane Collin

PROCÈS-VERBAL

1. Organisation

1.1. Ouverture de l'assemblée à 18 h 31 et constatation du Quorum

1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Jacques sera secrétaire de la réunion ainsi qu'à la réunion du 16 janvier 2023.

CÉ-22-11 001

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Harel propose l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ-22-11 002

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 octobre 2022

Adopté à l'unanimité.

CÉ-22-11 003

1.5. Affaires relatives au procès-verbal du 17 octobre 2022

Monsieur Brunelle propose l'adoption du procès-verbal.

2. Correspondance

Aucune correspondance.

3. Points de décision

3.1. Projet éducatif

Les membres du CÉ doivent évaluer, selon un code de couleur, le degré d'atteinte de chaque objectif. Madame Parent explique les résultats pour chaque objectif au préalable.

CÉ-22-11 004

Madame Levesque propose l'adoption du projet éducatif.

3.2. Plan de lutte

Le CÉ évalue les résultats du plan de lutte contenu dans le rapport de la direction afin que Madame Parent puisse le déposer sur le site de l'école avant le 30 novembre. Madame Parent présente les divers éléments pertinents du rapport concernant l'année 2021-2022. Elle précise, entre autres choses, que la direction est tenue de

réagir lors de chaque dénonciation. Elle nomme également qu'il y a eu plus d'interventions l'an dernier auprès des élèves de 6e année et que des ressources avaient été ajoutées en ce sens pour travailler en prévention.

CÉ-22-11 005

Madame Rinfret propose l'adoption du plan de lutte.

3.3. Budget de fonctionnement du CÉ

Le budget de 367 $ sera utilisé pour un repas festif au prochain CÉ de janvier.

CÉ-22-11 006

Madame Rinfret propose l'adoption du budget.

3.4. Budget révisé

Madame Parent présente le budget révisé suite à la présentation du budget initial en juin dernier, précisant que certains montants se sont ajoutés. Elle prend le temps d'expliquer les nouvelles sommes reçues et à quel usage elles seront utilisées.

CÉ-22-11 007

Madame Harel propose l'adoption du budget.

3.5. Campagnes de financement

- Madame Parent demande que la *Dictée PGL* soit reconduite comme campagne de financement encore cette année.
- Le programme *Synergie* de chez *Desjardins* sera peut-être fait mais pas dans l'intégralité - i.e. qu'aucun représentant ne sera invité. Le programme serait seulement offert au 3e cycle.
- Madame Parent présente un projet de collecte de dons qui se déroulera lors de la soirée des rencontres de parents. Les denrées seront aussi acceptées et remises à *Action bénévoles de Varennes*.

  Les jeunes leaders circuleront aussi dans les classes afin de demander aux élèves de donner des jeux utilisables que l'on pourrait remettre aux enfants ukrainiens.

  Madame Parent avisera les parents par courriel d'ici le vendredi 18 novembre. Les jouets et denrées seront ramassés jusqu'au 2 décembre 2022.

CÉ-22-11 008

Madame Levesque propose l'adoption de ce projet.

4. Points d'information

4.1. Mesures et budget 2021-2022

Madame Parent nous rappelle différents projets dont « À l'école on bouge ».

Avec le GDPL, l'équipe dont faisait partie Monsieur Handfield a ramassé plus de 7 000 $ et en plus de la mesure « À l'école on bouge », le montant permettra à l'école de présenter le projet pour l'achat de trottinettes.

Madame Parent informe les membres des autres mesures et montants rattachés :

- **Mesure *Cours d'école vivante* 15029** : personnel- matériel 5 757 $
- **Mesure *À l'école on bouge* 15023** : 10 410$
- **Mesure *Tutorat*** : 12 001 $ (enseignant ressource en classe)
- **Mesure *Bien-être à l'école*** : 5 397 $
- **Mesure alimentaire** : 1 271 $
- ***École accessible et inspirante*** : 14 890 $
- ***Aide aux parents*** : 2 225 $

4.2. COVID-19

Malgré le retrait des mesures, nous devons apprendre à vivre avec la COVID. Madame Parent transmettra le message de la *Santé publique* concernant les nouvelles mesures en cas de COVID, soit plus de port de masque obligatoire (recommandé) et plus d'isolement en cas de cas confirmé.

4.3. Bonification du service aux dîneurs 2023-2024

Si la direction et le CÉ décident de mettre en place un service bonifié, l'école devra faire un sondage auprès de tous les parents de l'école conformément à la politique relative aux services aux dîneurs.

Si cela s'applique, le sondage devra avoir été fait à la fin du mois de janvier 2022. Un modèle de lettre et de sondage sont disponibles dans *LA SPHÈRE*.

Lors des échanges, il est mentionné que la nouvelle formule ne permet pas facilement que le service bonifié soit adopté. Également, avec les nouvelles règles du service de garde et notre contexte école, le service bonifié n'est finalement plus justifié par son montant excédentaire. Madame Levesque propose de ne pas faire le sondage puisque rien de plus de sera offert.

CÉ-22-11
009

Madame Rinfret propose de ne pas faire de sondage et de poursuivre ainsi.

4.4. Fond à destination spéciale

Madame Parent nous informe que nous avons un montant restant de 500 $ du GDPL datant de 2020 qui demeure dans le *fond à destination spécial*. Nous avons un montant actuel de 11 397 $ sans projet pour lequel nous aurons une facture de 10 664 $ à payer pour les bancs LOOP. Il restera donc au final 734 $ sans projet. Nous recevrons sous peu un montant de plus de 7 000$ du GDPL pour l'édition 2022 qui servira à l'achat d'équipement pour le projet trottinettes (casques, trottinettes, rangement, cabanon).

4.5. Les nouvelles du CÉ

Approbation de la sollicitation de dons lors de la rencontre des parents et les campagnes de financement.

La prochaine rubrique sera faite par Monsieur Pothier.

4.6. Parole au président

Aucun commentaire.

4.7. Parole au représentant du comité de parents

Madame Drolet, qui a assisté aux 2 réunions, souligne que la nouvelle politique EHDAA est très intéressante, malgré la longueur de la réunion. Elle mentionne que les bons coups des autres écoles sont aussi intéressants mais que nous n'avons rien à leur envier.

4.8. Parole aux enseignants

Fête de l'automne et fêtes de Noël.

4.9. Parole aux membres

Aucun commentaire.

4.10. Parole au représentant du service de garde

- Sorties aux journées pédagogiques : journée à l'extérieur le jeudi et ½ journée pour le vendredi.
- Il y a plusieurs absents au S.D.G.; pénurie de personnel difficile à gérer.

4.11. Parole à la représentante du personnel de soutien

Aucun commentaire.

4.12. Parole à la direction

Beau début d'année, plusieurs projets en route. Nous revenons un peu plus à la normale. Formation obligatoire à faire pour les membres du CÉ.

5. Parole au public

Aucun public.

6. Divers : photos scolaires

Nous sommes depuis trois ans avec le fournisseur de photos scolaires *Yna Images*. Madame Parent propose de changer de fournisseur pour l'année prochaine et nous présente un nouveau photographe.

7. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 21.

_____ _____

Signature de la direction *Date*

_____ _____

Signature de la présidente *Date*